

Consultation sur un projet de décret sur la coordination des soins et sur des projets de modification de la loi sur la santé publique (LSP) et de la loi d'application de la LAMal (LVLAMal) - Questionnaire pour la consultation

Questionnaire remis par : **PRO FAMILIA VAUD - LAUSANNE**

Question	Oui	Non	Commentaires
1. Partagez-vous les enjeux tels qu'exposés dans le rapport explicatif et la volonté du DSAS de développer la coordination des soins ?	X		
2. Etes-vous d'accord avec la définition donnée de la coordination des soins et de ses objectifs ?	X		
3. Etes-vous en particulier d'accord avec la nécessité de développer un langage et des processus cliniques communs entre les intervenants ?	X		
4. Etes-vous favorable à la création d'un Dossier électronique du patient selon les modalités prévues par le projet de modification de la LSP ?	X		Cette introduction devrait permettre une meilleure efficacité ainsi qu'un gain de temps pour les intervenants à transposer en faveur de la relation avec le patient.*
5. Etes-vous favorable à l'utilisation du numéro AVS comme caractéristique d'identification des patients dans le dossier électronique?	X		
6. Etes-vous favorable à compléter le dispositif de subside de prime par un incitant financier destiné à soutenir les personnes atteintes dans leur santé par une prise en charge de la quote-part à leur charge ?	X		
7. En cas de réponse positive à la question 6, êtes-vous favorable à a) l'introduction d'un subside de quote-part indépendamment de conditions de ressource (variante A) ? b) l'introduction d'un tel subside sous condition de ressource (variante B) ?	B		
Autres commentaires :			
<ul style="list-style-type: none"> Pro Familia Vaud tient à souligner que le langage administratif et médical reste souvent opaque pour un certain nombre de familles, d'où l'importance de donner ou redonner une place à l'échange verbal entre le patient, son entourage et les intervenants professionnels. 			